

Réussir l'installation de votre climatisation : les points clés pour une intervention sans accroc

Préparation technique et accès

- Assurez un passage d'au moins 60 cm dans les combles ou espaces techniques pour le matériel et les unités.
- Libérez un espace de travail d'au moins 2 mètres sous les futures unités murales et dégagez le mobilier encombrant.
- Prévoyez une zone de dégagement de 50 cm à 1 mètre autour du groupe extérieur pour garantir une circulation d'air optimale.
- Vérifiez la présence d'un point d'évacuation des condensats accessible à proximité immédiate de l'unité intérieure.

Conformité électrique et réseaux

- Vérifiez la présence d'une ligne dédiée au tableau électrique avec un disjoncteur différentiel 30mA strictement réservé à la climatisation.
- Préparez les plans de situation des réseaux encastrés (eau, électricité, évacuation) pour éviter tout percement accidentel.

Démarches administratives et légales

- Obtenez l'accord écrit de la copropriété ou du syndic si l'unité extérieure est visible depuis la rue.
- Déposez une déclaration préalable (DP) en mairie si l'installation modifie l'aspect extérieur du bâti ou se situe en zone protégée.

Vérifications avant le début des travaux

- Exigez l'attestation de capacité à manipuler les fluides frigorigènes de votre installateur avant le démarrage.
- Archivez les documents de performance (étiquette A++ ou A+++) pour constituer votre dossier d'aides financières (MaPrimeRénov').